
PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2024 A 20H30

L'an deux mil vingt-quatre, du mois de mars, le 11, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Nicole Genin, Maire.

Etaient présents : Nicole GENIN, Simone COMBET, Maurice COTTAZ, Geneviève CORBI, Michelle FAURE, Gérard BUDIN, Gilbert BATIER, Pierre-Yves DURAND, Marie-Alix RIOBÉ.

Formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient excusés : Félix PEREZ (donne pouvoir à Simone COMBET), Jacques CUISNIER, Jonathan DUPIN

Simone COMBET est désignée pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

La séance a débuté à 20h30.

Rappel de l'ordre du jour :

- 1/ Validation du procès-verbal de la séance du 12 février 2024,
- 2/ Orientation budgétaire 2024,
- 3/ Informations et questions diverses,
- 4/ Tour de table.

Décision du maire prises depuis le dernier conseil municipal dans le cadre de sa délégation :

- Aucune décision n'a été prise depuis le dernier conseil municipal

Début de séance à 20h33

1/ Validation du procès-verbal de séance du 12 février 2024.

Proposition de validation

Validé à l'unanimité

2/ Orientation budgétaire 2024

Fonctionnement :

- Charges à caractère général : 383 048 €
- Charges de personnel et de frais assimilés : 133 050 €
- Atténuation de produits : 7 200 €
- Autres charges de gestion courante : 53 935 €
- Charges financières : 29 000 €
- Dotation aux provisions : 18 800 €

Investissements :

Suppléments consécutifs aux travaux dans la mairie et dans l'ancienne école :

- Cuisine de la salle des fêtes 13 000 €
- Matériel informatique pour l'accueil 1 200 €
- Vidéo projecteur pour la salle de réunion 2 500 €
- Chaises pour la salle de réunion et le caveau (par lot de 55) par 2 soit 110 chaises couleur « moka » 1 500 € x 2 = 3 000 €
- Tables pour le caveau (par lot de 5) par 2 soit 10 tables « bois » - 600 € x 2 = 1 200 €
- Paillason en coco pour l'entrée de la mairie 100 €
- Alarme anti-intrusion pour la mairie 1 892 € HT + câblage.

- Rampe pour la salle des fêtes + une cage pour le gaz environ 1 100 € HT
- Le revêtement de sol autour du monument aux morts 3 900 €
- Cache joint d'étanchéité le long de la mairie, en attente d'un devis.
- Abri à vélos reste 1 811 € HT.
- A la Combe refaire la buse et nettoyer les bacs à gravier 3000 €
- Panneaux de rue pour le lotissement du gros châtaignier, devis de 630 €
- TE38 mise en LED de tout l'éclairage public s'élèvera à environ 14 000 €

L'aménagement du carrefour du gros châtaignier et la réfection de la route contre les eaux de pluie se feront en 2025.

Le département développe une aide à la voirie qui pourra servir à installer un arrêt de car à la hauteur du chemin de la Croix, un dossier sera déposé pour une réalisation en 2025.

3/ Informations et questions diverses

Le 9 juin 2024 : Elections européennes, Mme le Maire demande à tous les élus d'être présents ce jour-là.

Étant dans l'obligation de mettre 30 panneaux électoraux de 1m à disposition, il a été demandé de faire un transfert exceptionnel du bureau de vote. Compte-tenu que les panneaux doivent être implantés à proximité de celui-ci, il est donc impossible de les installer à proximité du bureau de vote actuel.

Il a été choisi de mettre les panneaux sur la butte face à l'école et d'installer le bureau de vote dans la salle de motricité de l'école. Car légalement le bureau de vote doit être à proximité des panneaux électoraux.

Le 1^{er} juin 2024 : Date de l'inauguration des bâtiments de la mairie et de l'ancienne école. L'heure de début a été changée pour commencer à 16h par l'inauguration de la mairie suivie de celle de la salle polyvalente dans l'ancienne école. Nous terminerons par un cocktail dinatoire avec une animation musicale, offerts par la municipalité. Une soirée festive autour de pizzas cuites dans le four communal, seront offertes par Saint Sorlin en fête.

Vidéo protection : La sollicitation devient de plus en plus grande et les dégradations ayant eu lieu récemment dans la commune nous incitent à s'équiper de la vidéo protection, les communes environnantes en sont équipées, une étude a été faite. Le coût estimé pour notre commune serait d'environ 80 000 €.

4/ Tour de table

Pierre Yves DURAND : Travaille sur la conception des affiches de l'inauguration et de la fête de la nature.

Gérard BUDIN : En attente des cailloux pour entretenir les trous des chemins.

Terrain Orcel : certaines plantes ont bien repoussé mais il faudrait en prévoir d'autres à planter sur certains endroits. Un désherbage du terrain de boules est à prévoir.

Mme le Maire suggère de faire un planning avec Maurice afin d'occuper le nouvel agent d'entretien qui sera sur la commune plus de 2 jours dès début avril.

Geneviève CORBI : Demande quand le nettoyage de printemps est prévu ? Mme le maire et la secrétaire de séance, Simone COMBET précisent qu'il est fixé au 23 mars à 9 h place de la mairie.

Étudie les possibilités pour faire de nouvelles étagères dans la cabine boîte à livres devant la mairie.

Marie-Alix RIOBÉ : s'excuse de ne pas pouvoir davantage être présente aux réunions en plus des conseils.

Demande que le sorl'info à mettre en page lui soit transmis à partir du 18/03.

Gilbert BATIER : A constaté qu'une borne allumette du chemin de la Croix complètement détériorée.

A la demande de Mme le maire, Monsieur Batier accepte de l'accompagner pour rencontrer le représentant du Syclum pour le problème de gestion du verre. Depuis la collecte du bac jaune au porte à porte, les usagers sont moins enclins à déposer le verre dans les points d'apports volontaire.

Michelle FAURE : Réunion le 4 avril pour avancer sur l'organisation de la fête de la Nature.

Le 15 mars réunion sur la gestion des risques.

Réunion sur les mobilités le 18 mars à Morestel.

TE38 réunion le 28 mars à la salle Diamantelle à Vézeronce.

Maurice COTTAZ : A assisté à la réunion de la SEPECC qui présentait son orientation budgétaire.

Saint Sorlin en France : pour l'instant seulement 4 adhérents, ce qui peut poser un problème pour les échanges lors des rassemblements sur notre commune. Encadre le nouvel employé communal.

Simone COMBET : Rappel de la date du nettoyage de printemps le 23 mars à 9h devant la mairie.

Le 23 mars à 12h : Rendez-vous au départ de la 2nde marche organisée par le Centre Social Odette Brachet contre les violences faites aux femmes via la salle relais 171 à Vézeronce à 13h, puis arrivée à Morestel au clos Claret à 15h25, et à 15h30, nous marcherons toutes et tous ensemble pour nous rendre à la salle de l'amitié.

Fin de séance : 23h45

Le Maire,
Nicole GENIN

La secrétaire de séance,
Simone COMBET